



Le 15 juin, 7 salariés de l'usine de Saint-Gaudens ont été intoxiqués par des gaz lors de travaux à l'intérieur d'une cuve. Les gaz toxiques ne se seraient pas échappés à l'extérieur indique le communiqué de la préfecture ... sans que l'on sache sur quelles analyses reposent cette affirmation. Rappelons que cette usine est classée « Seveso », c'est à dire soumise à des « risques industriels majeurs » ; en d'autres termes, c'est un danger constant pour celles et ceux qui y travaillent et pour la population aux alentours.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul danger : le récent procès à propos de l'exposition et l'intoxication à l'amiante de salariés de cette usine le rappelle.

L'emploi est un droit. Travailler dans le Comminges, aussi. Nous savons à quel point notre territoire est touché par la désertification, la désindustrialisation, la fermeture de commerces et services, etc. Mais **mourir au travail, y être gravement blessé ou malade est intolérable.**

L'Union locale Solidaires Comminges et les sections syndicales SUD industrie du Comminges réaffirment :

- leur soutien aux salarié-es de Fibre excellence et des entreprises sous-traitantes intervenant sur le site.
- l'urgence de **mesures assurant la protection maximale des salarié-es et de la population locale.** Ceci doit se faire sur la base de la connaissance du travail concret tel que le pratiquent les salarié-es de l'entreprise et des sous-traitants intervenant depuis des années sur le site : **celles et ceux qui travaillent sont celles et ceux qui doivent décider ... aussi pour la santé de tous et toutes !**
- l'exigence d'une enquête minutieuse pour identifier les causes de cet accident. Le code du travail impose obligation de résultat en matière de santé et sécurité au travail. L'inspection du travail doit jouer pleinement son rôle pour la protection des salarié-es ; le préfet doit tenir le sein en matière de protection de la population.
- la nécessité de **recréer des emplois, localement ; de réduire le temps de travail de chacune et chacun, sans perte de salaire,** pour mettre fin au chômage. Des moyens financiers sont déjà déployés (aides locales régionales, Etat, Europe), il faut les orienter pour favoriser l'emploi local, sans sacrifier notre qualité de vie. Il est aussi nécessaire de **mobiliser les richesses qui sont captées par une minorité.**

Je souhaite contacter l'Union locale Solidaires Comminges

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Remettre à un.e militante ou renvoyer à : Solidaires 1 Bd des Pyrénées 31800 St-Gaudens

solidairescomminges@solidaires.org - 05 61 79 76 53

www.facebook.com/comminges.solidaires.9